



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
RESTREINTE

TD/B/54/R.2
30 juillet 2007

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT
Cinquante-quatrième session
Genève, 1^{er}-11 octobre 2007

**DÉSIGNATION ET CLASSEMENT D'ORGANISATIONS NON
GOUVERNEMENTALES AUX FINS DE L'ARTICLE 77
DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CONSEIL**

Demande présentée par la Civil Society Coalition (CSC)*

Note du secrétariat de la CNUCED

Le secrétariat de la CNUCED a reçu de la Civil Society Coalition (CSC) une demande d'inscription par le Conseil du commerce et du développement sur la liste visée à l'article 77 du règlement intérieur du Conseil.

Après avoir examiné les informations reçues, le secrétariat estime que, sous réserve de l'assentiment du Bureau du Conseil du commerce et du développement, la Civil Society Coalition peut être classée dans la catégorie générale, conformément au paragraphe 12 a) de la décision 43 (VII) du Conseil.

Le Conseil voudra sans doute se prononcer sur cette demande à sa cinquante-quatrième session.

Des informations sur la Civil Society Coalition (CSC) figurent en annexe.

* Le présent document a été soumis à la date indiquée ci-dessus en raison de retards survenus dans la procédure.

Annexe

Renseignements généraux sur la Civil Society Coalition (CSC)

Historique

1. La Civil Society Coalition (CSC) a été créée en juillet 2001 dans le but de promouvoir une plus grande participation aux travaux des organismes internationaux s'occupant de questions de commerce et de normalisation des citoyens et de la société civile et, plus particulièrement, des représentants des intérêts des consommateurs, notamment dans les domaines de la santé publique, de la propriété intellectuelle, de l'accès à la connaissance, de la politique de concurrence, des droits de l'homme et du développement.

Buts et objectifs

2. La CSC est un réseau de 30 organisations non gouvernementales (ONG) d'intérêt public présentes dans plus de 12 pays en développement et pays industrialisés, qui vise à promouvoir une plus grande participation aux travaux d'organismes internationaux s'occupant de questions de commerce et de normalisation des citoyens et de la société civile et, plus particulièrement, des représentants des intérêts des consommateurs, notamment dans les domaines de la santé publique, de la propriété intellectuelle, de l'accès à la connaissance, de la politique de concurrence, des droits de l'homme et du développement.

3. Parmi les membres de la CSC, certains groupes travaillent dans des domaines tels que le commerce, la santé publique, le développement, l'agriculture et les questions relatives à l'accès à la connaissance.

4. La CSC s'efforce d'accroître la participation de la société civile, en particulier celle des représentants des intérêts des consommateurs et des citoyens, aux travaux de la CNUCED.

Membres

5. Chaque année, en janvier, les membres tiennent une conférence électronique et, le cas échéant, à tout autre moment de l'année. Chaque membre s'acquitte de frais de présence aux réunions. Au cours de la réunion annuelle de janvier, les membres renouvellent le Comité directeur; il s'agit d'une élection à un tour, à la majorité simple.

6. Le Comité directeur de la CSC change en janvier de chaque année, à la suite d'un vote des membres comme indiqué ci-dessus. Les membres du Comité directeur correspondent par téléphone ou par voie électronique pour prendre des décisions relatives aux demandes d'adhésion et aux interventions faites au nom de la CSC dans des instances internationales.

Structure

7. Assemblée générale: Les membres se trouvant dans différents pays du globe, les réunions se déroulent par voie électronique.

8. Comité directeur: Le Comité directeur de la CSC est renouvelé en janvier de chaque année à la suite d'un vote.

9. Le Comité directeur pour l'année civile 2007 est constitué comme suit:

James Love, Consumer Project on Technology (États-Unis)

HeeSeob Nam, IPLeft (République de Corée)

Achal Prabhala, Alternative Law Forum (Inde)

Sangeeta Ahashikant, Third World Network (Malaisie)

Robert Weissman, Essential Action (États-Unis).

10. Secrétariat de la CSC: La CSC a un petit secrétariat à Genève, qui établit, au nom des membres de la CSC, les demandes d'accréditation et de représentation auprès des organismes internationaux compétents traitant des questions de commerce et de normalisation.

Relations avec d'autres organisations internationales

11. La CSC bénéficie du statut d'observateur permanent auprès de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle. Elle a par ailleurs été accréditée à la Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce à Cancun (Mexique) et à Hong Kong (Chine).

Ressources financières

12. Toutes les dépenses de la CSC sont couvertes par des dons de ses membres.

Publications

13. En tant qu'organisation virtuelle, la CSC publie sur son site Web les déclarations prononcées dans des instances internationales ainsi qu'un rapport annuel sur ses activités.

Liaison

14. M. Thiru Balasubramaniam assurera la liaison avec la CNUCED.

Civil Society Coalition

s/c Consumer Project on Technology

1, Route des Morillons

CP 2100

1211 Genève 2 (Suisse)

Tél: +41 22 791 6727

Courriel: thiru@cptech.oeg

Adresse du siège:

Civil Society Coalition

c/o Consumer Project on Technology

1621 Connecticut Ave.

NW #500 Washington, D.C. 20009 (États-Unis d'Amérique)

Tél: +1 202 332 2670

Télécopieur: +1 202 332 2673

Courriel: manon.ress@cptech.org

Langue

15. La langue de travail de la CSC est l'anglais.
